



COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2018

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

Table des matières

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS.....	1
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
3	APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION	1
4	VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2017	1
5	VALIDATION DU CALENDRIER THÉMATIQUE 2018	2
6	ACTIONS DE SUIVI.....	2
6.1	Publications du comité dans le journal municipal.....	2
7	RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET APERÇU DES TRAVAUX À VENIR....	3
8	PROJET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LA PLANTATION DES SAULES	5
9	DEMANDE DE MODIFICATION DU DÉCRET POUR LE TRAITEMENT DES EAUX	9
10	SUIVI DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE ÉVENTUELLE ZONE 6	10
10.1	Plan de travail de la consultation avec le milieu	10
11	REGISTRE DES PLAINTES	12
12	DIVERS ET PROCHAINE RÉUNION	12

Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Calendrier annuel 2018
- Annexe 4 Présentation PowerPoint

Les annexes sont présentées dans un document joint.

1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques chez Waste Management (WM), souhaite la bienvenue aux membres à cette première rencontre de 2018. Il souligne la présence de M. Bruno Allard, représentant de la municipalité de Saint-Hippolyte, qui participe pour la première fois au comité.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté pour son adoption. M. Berthiaume, président du comité, indique vouloir faire une annonce à la fin de la rencontre.

Puis, l'ordre du jour est accepté par les membres et figure à l'annexe 2.

3 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Des membres ont noté une coquille à corriger dans le dernier compte rendu et souhaitent qu'un énoncé soit revu afin de clarifier que le mouvement Desjardins est gestionnaire de la fiducie post-fermeture (et non pas une caisse Desjardins).

Puis, le compte rendu de la rencontre du 7 décembre 2017 est approuvé par le Comité.

4 VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2017

Le rapport annuel couvrant les activités du comité en 2017 est validé par les membres.

M. Dussault rappelle la procédure habituelle pour la diffusion du rapport, soit de préparer une lettre signée par le président du comité pour transmission aux groupes concernés dans la région, de même qu'un communiqué de presse pour les médias. Cette procédure convient aux membres. Le rapport sera donc diffusé au cours des prochaines semaines.

ACTION DE SUIVI :

- Diffuser la lettre, le communiqué et le rapport annuel 2017, après approbation par le président du Comité

5 VALIDATION DU CALENDRIER THÉMATIQUE 2018

M. Craft, animateur, présente la proposition de calendrier 2018, qui résume les thèmes qui seront abordés à chacune des rencontres de l'année. Il précise qu'il s'agit d'un outil de planification qui n'exclut pas de rester flexibles dans les ordres du jour. Les membres peuvent suggérer d'y ajouter des thèmes, notamment lors de la transmission des ordres du jour.

M. Dussault indique que peu de changements ont été apportés par rapport au calendrier 2017. Il souligne qu'une rencontre supplémentaire est proposée pour consulter le comité sur la zone 6. Puis, il sollicite l'avis du Comité sur le calendrier.

Le calendrier annuel est présenté à l'annexe 3.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Je suggère, pour le bénéfice de la population, d'ajouter les dates au calendrier annuel.</i>	Le Comité est d'accord avec cette proposition.
<i>Est-ce que les dates des autres rencontres en 2018 sont connues?</i>	M. Dussault indique que oui. Elles seront partagées à la fin de la rencontre. <i>Les dates sont indiquées à la fin du présent compte rendu.</i>

ACTION DE SUIVI :

- Ajouter les dates des rencontres au calendrier annuel 2018

6 ACTIONS DE SUIVI

6.1 PUBLICATIONS DU COMITÉ DANS LE JOURNAL MUNICIPAL

Le Comité avait exprimé le souhait que ses activités soient mieux connues dans la communauté. Pour ce faire, il avait été proposé de rédiger des publications dans le journal *Le Contact de chez nous*.

M. Lamontagne, qui représente la Ville de Sainte-Sophie, confirme la volonté de la municipalité. Les résumés des rencontres pourraient être rédigés par Transfert, puis approuvés par le président du comité, avant d'être envoyés à Mme Sandra Lévis à l'hôtel de Ville.

M. Berthiaume valide qu'il sera responsable de l'approbation des textes. Il suggère d'informer les autres membres lors de la rencontre du comité suivant la publication.

La question suivante est formulée :

Questions ou commentaires	Réponses
Quelle longueur auront les résumés?	M. Lamontagne indique que ces publications auront environ demi-page.

ACTIONS DE SUIVI :

- Après chaque rencontre, préparer un résumé des échanges pour approbation par le président du comité, puis, le publier dans le journal *Le Contact*
- Tenir les membres informés des publications lors des rencontres suivantes du comité

7 RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET APERÇU DES TRAVAUX À VENIR

M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations au site de Sainte-Sophie, effectue d'abord un retour sur les travaux réalisés en 2017 :

- Aménagement de la première cellule de la nouvelle zone 5B (cellule 5B1) :
 - Travaux d'excavation en période hivernale (le gel de l'argile facilite les opérations)
 - Installation des couches de membranes pour assurer l'étanchéité de la cellule
 - Cellule mise en service en novembre 2017
- Déboisement et excavation pour préparer la deuxième cellule de la zone 5B (cellule 5B2)
- Prolongement du mur sol-bentonite vers l'ouest
- Aménagement d'une berme de dissimulation
 - Utilisation de l'argile excavée dans la nouvelle cellule
 - Ensemencement de plusieurs essences végétales sur la berme
 - La berme servira d'écran visuel, surtout à partir de la 1^{ère} rue

- Mise en service d'une troisième balance, afin de permettre aux camions d'entrer plus vite sur la propriété de WM et d'éviter le trafic à l'extérieur du site en cas d'achalandage accru
- Ajout en continu de tranchées horizontales et de puits verticaux pour le captage de biogaz

Puis, M. Desnoyers présente les travaux prévus en 2018 :

- Aménagement de la cellule 5B2 (excavation en hiver, puis membranes)
- Début du recouvrement final et de la végétalisation dans la zone 5A :
 - Travaux prévus en juin, sur une partie de la zone (qui est encore en activité)
 - L'objectif est d'atteindre le niveau final dans la zone 5A avec les matières résiduelles au courant de l'année 2018, avant de commencer les activités dans la cellule 5B2
- Ajout en continu de tranchées horizontales de captage du biogaz dans la zone 5B :
 - Possibilité que ces travaux provoquent des odeurs (des alertes seront émises)
- Forage de puits verticaux de captage de biogaz le long de la zone 5A :
 - Aménagement d'une quinzaine de nouveaux puits, et de 25 nouvelles têtes de puits
 - Ces puits optimisent le système de captage de biogaz, puisqu'ils ont une durée de vie plus longue que les tranchées horizontales, qui elles peuvent s'affaisser avec le temps
- Révégétalisation de la berme sud et des zones finales

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Y a-t-il un mur-sol bentonite sur la limite est du site?</i>	M. Desnoyers indique qu'il y a un mur-sol bentonite sur la limite est, entre la zone 2 et la zone 5A.
<i>Si je comprends bien, il y a maintenant deux balances à l'entrée du site, et une seule balance à la sortie?</i>	M. Desnoyers confirme que c'est exact. WM priorise l'accès au site pour éviter de générer du trafic à l'extérieur. Par ailleurs, l'une des balances à l'entrée du site peut être utilisée à la sortie, au besoin.
<i>Est-ce que la cellule 5B2 est située à côté de la cellule 5B1?</i>	M. Desnoyers confirme que les deux cellules sont connexes et qu'elles partagent une même station de pompage des eaux de lixiviation. Une nouvelle station de pompage sera installée pour les prochaines cellules qui seront aménagées.

<i>Y a-t-il de l'espace pour aménager d'autres cellules?</i>	<p>M. Desnoyers indique que la zone 5B contiendra au total 5 cellules, qui permettront des activités jusqu'en 2022.</p> <p>M. Dussault ajoute que les cellules sont aménagées progressivement (une chaque année), pour éviter d'exposer une grande superficie aux intempéries et ainsi diminuer la quantité d'eau à traiter.</p>
<i>À l'heure actuelle, vous exploitez les cellules 5B1 et 5A?</i>	M. Desnoyers acquiesce. Avant de compléter l'enfouissement dans la cellule 5A, une certaine hauteur de matières résiduelles doit être atteinte dans la nouvelle cellule afin d'assurer une bonne stabilité de l'ensemble.
<i>Est-ce que la cellule 5B1 sera remplie avant l'été?</i>	M. Desnoyers répond que la zone 5B1 sera prête pour le recouvrement au printemps 2019. Il y a encore, à l'heure actuelle, une grande superficie à remplir avant d'atteindre le niveau final.
<i>Je réside près du site et il est rare que je sois incommodé par les odeurs.</i>	M. Desnoyers ajoute que WM tente de prendre les mesures nécessaires pour éviter ou limiter les odeurs.
<i>Quelle est la profondeur du site?</i>	<p>M. Desnoyers explique que la profondeur du site est variable selon l'endroit exact, d'où l'importance de réaliser des études hydrogéologiques rigoureuses.</p> <p>Il y a une différence significative entre le nord et le sud. Il estime que la partie la plus profonde de la zone 5A a une profondeur de 100 pieds.</p>
<i>Vous ne creusez pas jusqu'au roc?</i>	M. Desnoyers répond que non. Une certaine épaisseur d'argile doit être laissée en place.

8 PROJET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LA PLANTATION DES SAULES

M. Dussault explique que, depuis quelque temps, WM réfléchit aux options possibles pour reconverter éventuellement le site. L'entreprise suggère de lui redonner une vocation agricole, en raison de l'importance de ce secteur d'activité dans la région.

Il introduit les instigateurs du projet de recherche sur la plantation des saules :

- M. Xavier Lachapelle-Trouillard, responsable recherche et développement chez Agro Énergie
- M. Yves Comeau, professeur à l'École Polytechnique

Le projet consiste à démarrer une plantation de saules sur certains secteurs du site de WM qui ne génèrent presque plus de biogaz. Les saules seraient nourris avec les nutriments se trouvant dans le lixiviat généré par le site d'enfouissement, riche en azote et en phosphore, afin d'augmenter la production des tiges et de les commercialiser.

Le projet présente des avantages sur le plan environnemental : une partie du lixiviat produit par le site serait filtré naturellement, et les arbres contribueraient à réduire les émissions de GES.

Le premier volet du projet sera mis en place dès le printemps 2018 : il consiste à réaliser des essais en pots afin de vérifier comment les charges contenues dans le lixiviat sont filtrées par les saules. À terme, les 30 hectares de l'ancien site pourraient être végétalisés.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Que ferez-vous des tiges des saules?</i>	M. Lachapelle-Trouillard explique qu'initialement, les tiges étaient utilisées pour produire de la bioénergie. Aujourd'hui, elles sont utilisées pour bâtir des écrans antibruit sur les bordures d'autoroute (par exemple, sur l'autoroute 15 à Montréal) et des palissades végétalisées.
<i>Produisez-vous un type de saule en particulier?</i>	M. Lachapelle-Trouillard répond que oui : il s'agit même du clone d'un seul individu. Il a été développé par des universitaires pour être particulièrement résistant aux insectes et pour croître rapidement. Cela dit, des variétés indigènes sont également cultivées.
<i>Grâce à vos photos, on voit que vous obtenez de bons résultats pour la croissance des saules. Qu'en est-il du traitement des eaux usées? Est-ce que les saules filtrent bien les eaux?</i>	M. Lachapelle-Trouillard répond qu'il obtient aussi de bons résultats à ce niveau. La quantité d'eau consommée par les saules est impressionnante.

<i>À l'heure actuelle, WM est votre principale source de financement pour ce projet?</i>	M. Lachapelle-Trouillard répond qu'Agro-Énergie, l'entreprise pour laquelle il travaille, contribue également à financer le projet. Ces sources de financement permettent de multiplier les montants qui peuvent être demandés à des organismes de recherche.
<i>Est-ce que le ministère de l'Environnement sera impliqué dans le projet?</i>	M. Lachapelle-Trouillard répond que le ministère est déjà impliqué : une présentation du projet a été transmise.
<i>Est-ce que les saules permettront de traiter les charges de tous les éléments?</i>	M. Lachapelle-Trouillard indique que le projet vise avant tout à traiter les charges organiques. Il permet également l'abattement des charges ammoniacales.
<i>On peut donc replanter ces saules ailleurs pour en faire des clôtures?</i>	M. Lachapelle-Trouillard répond que les saules sont coupés pour faire des clôtures, ils ne sont donc plus vivants.
<i>Est-ce que ce projet diminue l'utilité de l'usine pour le traitement des eaux?</i>	M. Dussault explique que l'une des étapes du projet de recherche consiste à valider les quantités de lixiviat qui pourront être filtrées par les saules. Le projet permettra d'en dévier une partie, mais l'usine de traitement répondra toujours à un besoin.
<i>Vous avez parlé d'une membrane imperméable. À quoi servira-t-elle?</i>	M. Lachapelle-Trouillard explique que la membrane sera installée par souci de prudence, pour éviter tout rejet d'eaux non traitées dans l'environnement.
<i>Dans les zones ciblées par le projet, il n'y a pas de mur de bentonite. Est-ce que cette membrane sera suffisante? Ou vous planifiez d'autres travaux connexes?</i>	M. Dussault répond que, selon M. Lacombe, il n'y a pas d'enjeu à ce niveau.
<i>Est-ce que ce projet pourrait raccourcir la période des suivis de post-fermeture du site?</i>	M. Desnoyers répond que le projet n'aura pas d'incidence sur la quantité de lixiviat généré ou la durée pendant laquelle il sera généré, mais plutôt sur la façon dont il peut être traité.

<p><i>Au terme du processus, est-ce que toute la propriété devrait être recouverte?</i></p>	<p>M. Comeau répond que l'ensemble de la propriété pourrait être recouverte.</p> <p>M. Dussault ajoute qu'il s'agit d'un aspect à discuter avec la communauté, et que l'UPA sera aussi sollicitée. Il s'agit d'un projet qui s'étendra sur de nombreuses années.</p>
<p><i>Quelle sera la durée de la première phase du projet?</i></p>	<p>M. Lachapelle-Trouillard indique que la première phase durera 3 ans.</p>
<p><i>D'ici 3 ans, est-ce qu'on devrait savoir s'il est possible d'aller plus loin avec ce projet?</i></p>	<p>M. Dussault répond que oui.</p>
<p><i>Si on regarde vos échéanciers, on comprend que lors de la visite du site cet automne, on pourrait déjà voir vos installations?</i></p>	<p>M. Lachapelle-Trouillard indique que oui.</p>
<p><i>À quel moment de l'année aurez-vous les premiers résultats, pour pouvoir les présenter au comité?</i></p>	<p>M. Comeau répond que l'équipe de recherche rencontrera WM chaque 6 mois. WM pourra voir comment elle veut partager les progrès du projet.</p> <p>M. Craft rappelle que le thème de l'eau est déjà abordé à la deuxième et la troisième rencontre de l'année, selon le calendrier thématique. Cela peut être un bon moment pour faire un suivi sur ce projet. M. Dussault partage cet avis.</p>
<p><i>Pour vous, l'avantage de ce projet, c'est de produire des saules pendant toute l'année?</i></p>	<p>M. Lachapelle-Trouillard confirme que oui. Le projet a aussi l'avantage de développer une technologie pour le traitement de l'eau.</p>
<p><i>Est-ce que ce type de plantation pourrait être utilisé sur les terrains contaminés?</i></p>	<p>M. Lachapelle-Trouillard explique que la technologie pourrait fonctionner sur des terrains contaminés, mais l'absorption serait très lente (dans certains cas, des centaines de milliers d'années).</p>

ACTIONS DE SUIVI :

- Faire un suivi de l'avancement du projet de recherche lors de la 2^e ou de la 3^e rencontre de l'année

9 DEMANDE DE MODIFICATION DU DÉCRET POUR LE TRAITEMENT DES EAUX

M. Dussault indique que WM souhaite augmenter la quantité d'eaux de lixiviation traitées qu'elle peut rejeter dans l'environnement. L'entreprise a donc soumis une demande de modification de son décret au MDDELCC afin de faire passer cette limite de 1 000 m³ à 1 500 m³ par jour.

Il précise que la limite de 1 500 m³ n'est pas un objectif à atteindre. Il s'agit plutôt de se donner plus de flexibilité, après les précipitations importantes survenues l'an passé et dans un contexte de changements climatiques.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Avec la neige que nous avons eue cette année, vous aurez peut-être un peu plus d'eau.</i>	
<i>Auriez-vous besoin d'ajouter des équipements?</i>	M. Dussault indique que les équipements actuels seraient suffisants pour traiter une plus grande quantité d'eau, au besoin. <i>Note : après vérification, WM précise que la capacité actuelle de traitement de l'usine est de 1 000 m³ par jour mais qu'elle pourra être accrue à 1 500 m³ par jour avec l'ajout d'équipements dans le bassin d'aération, ce qui permettra de rencontrer les normes de rejets du ministère.</i>
<i>À quel endroit le rejet se fait-il?</i>	M. Dussault situe le lieu du rejet à l'écran. Une conduite de refoulement est située le long de la 1 ^{ère} rue, jusqu'à la rivière Jourdain.

<i>Le rejet est donc canalisé? Il ne se fait pas à ciel ouvert?</i>	M. Dussault confirme que le rejet se fait via une canalisation. Il ajoute que la conduite a été implantée il y a environ 10 ans et que les matières organiques contenues dans le lixiviât s’y accumulent depuis ce temps. Une demande de certificat d’autorisation sera déposée à la municipalité de Sainte-Sophie pour aller nettoyer la conduite.
<i>Allez-vous dévier les camions qui viennent de Sainte-Anne-des-Plaines? Ils prennent habituellement la 1^{ère} rue.</i>	M. Dussault répond que la route ne sera pas complètement fermée, mais que les camions seront incités à emprunter la route 158. Les travaux devraient durer environ 2 semaines.
<i>Quel est le diamètre de la conduite?</i>	M. Desnoyers répond que le diamètre est habituellement de 8 pouces.
<i>Est-ce normal que la conduite soit obstruée, considérant que les eaux sont traitées?</i>	M. Dussault répond que oui. Même si les eaux sont traitées, elles contiennent toujours des sédiments, qui peuvent s’accumuler dans la conduite avec le temps.
<i>L’obstruction des conduites n’a donc pas de lien avec la qualité des eaux traitées?</i>	M. Dussault explique que l’eau rejetée n’est pas potable, qu’il s’agit encore d’une eau usée. Celle-ci respecte toutefois les normes du MDDELCC pour être rejetée dans l’environnement.

10 SUIVI DU PROJET D’AMÉNAGEMENT D’UNE ÉVENTUELLE ZONE 6

10.1 PLAN DE TRAVAIL DE LA CONSULTATION AVEC LE MILIEU

M. Martin Pérusse, de la firme Rousseau-Lefebvre, participe à la rencontre pour présenter aux membres la démarche de consultation proposée pour l’aménagement éventuel de la zone 6.

La démarche vise à permettre aux gens de s’exprimer et faire part de leurs préoccupations, et à en apprendre sur les activités du milieu afin d’assurer une bonne intégration du projet.

La démarche prévoit notamment :

- Des rencontres préalables avec des acteurs ciblés
- Des rencontres spécifiques sur les impacts du projet
- Une consultation publique ouverte à tous

Aucune activité n'a encore débuté. Les commentaires et suggestions du comité sont les bienvenus pour bonifier la démarche.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Dois-je comprendre que si le projet devait aller au BAPE, ces études permettraient de fournir au BAPE de l'information complémentaire?</i>	M. Pérusse répond que l'ensemble des consultations et des études culmineront par le dépôt d'une étude d'impact au ministère de l'Environnement (MDDELCC). Il précise que la démarche de consultation proposée est complètement indépendante de celle du BAPE et qu'elle se tiendrait en amont de cette dernière.
<i>La consultation publique serait réalisée avec les municipalités touchées par le site? Quel est l'objectif?</i>	M. Pérusse répond qu'il y aurait différentes rencontres avec les municipalités, notamment, mais que la consultation publique serait ouverte à tous les gens intéressés par le projet.
<i>Donc les gens de Sainte-Sophie et ceux d'Abitibi seraient sur le même pied d'égalité.</i>	M. Pérusse répond que oui, la consultation serait ouverte à tout le monde. M. Dussault ajoute que les invitations seraient envoyées dans les médias, et que d'autres mécanismes de diffusion seraient utilisés.
<i>Qu'est-ce qui enclenche le processus du BAPE ?</i>	M. Dussault explique qu'il suffit d'une demande pour que le processus soit enclenché.
<i>Dans votre liste, vous indiquez une MRC. Il y a deux MRC qui nous touchent et qui devraient être impliquées.</i>	<i>Le commentaire est bien noté.</i>

Face à la présentation de la démarche, le comité formule une demande de huis clos pour discuter de son mandat et du rôle qu'il peut jouer dans cette consultation.

À la suite des délibérations, le comité décide d'être tenu informé de la démarche de WM, mais de ne pas participer aux consultations, n'y d'avoir un rôle de validation de la démarche. Les membres pourront participer aux consultations à titre individuel, s'ils le désirent.

ACTION DE SUIVI :

- Informer le Comité de la démarche dans le cadre des rencontres régulières
- Retirer la rencontre additionnelle (consultation sur la zone 6) du calendrier

11 REGISTRE DES PLAINTES

M. Desnoyers mentionne qu'aucune plainte n'a été formulée depuis la dernière rencontre.

12 DIVERS ET PROCHAINE RÉUNION

M. Berthiaume, président, annonce qu'il quittera le Comité à la fin de l'année 2018. M. Dussault indique que le comité aura l'occasion de remercier le travail de M. Berthiaume en temps et lieu, à la fin 2018, et qu'une réflexion pourra être menée sur la succession du président.

La prochaine rencontre aura lieu le 21 juin 2018, à 19 h.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que les fauconniers commenceront bientôt leur travail ?</i>	M. Desnoyers répond qu'ils ont commencé leur travail, et ce, depuis le début du mois de mars.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 21 h 45.

Camille Montreuil et Dave Arseneau
Rapporteuse et rapporteur de la réunion